

S'WASCHPEL BLATT'L

Le bulletin municipal d'Oberbronn

Janvier 2022 N° 33



Vivre-ensemble

Entraide

Solidarité

Respect

Partage

Bienveillance

Le Maire, les Adjointes, les Conseillers municipaux et l'ensemble du personnel communal vous adressent leurs Meilleurs Vœux pour l'Année 2022.

Alles Guete im Neje Johr fer Alli.

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET COLLECTE SÉLECTIVE

	OBERBRONN	OBERBRONN-SUD
Bac ordures ménagères	Lundi 03 janvier 2022	Lundi 03 janvier 2022
	Lundi 10 janvier	Lundi 10 janvier
	Lundi 17 janvier	Lundi 17 janvier
	Lundi 24 janvier	Lundi 24 janvier
	Lundi 31 janvier	Lundi 31 janvier
	Lundi 07 février	Lundi 07 février
Collecte sélective	Jeudi 13 janvier 2022	Jeudi 13 janvier 2022
	Jeudi 27 janvier	Jeudi 27 janvier
	Jeudi 10 février	Jeudi 10 février

www.oberbronn.fr

PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

RÉUNI LE 16 DÉCEMBRE 2021

Affaires financières

- Tarifs communaux 2022

Le Conseil a reconduit l'ensemble des tarifs appliqués en 2021, notamment :

Libellés	2021	2022
Concessions de cimetière - Tombes		
Tombe simple – 15 ans	81,00	81,00
Tombe simple – 30 ans	123,00	123,00
Tombe double – 15 ans	153,00	123,00
Tombe double – 30 ans	243,00	243,00
Concessions de cimetière – Columbarium		
Concession – 15 ans	483,00	483,00
Concession – 30 ans	948,00	948,00
Concessions de cimetière – Tombes cinéraires		
Concession – 15 ans	258,00	258,00
Concession – 30 ans	498,00	498,00
Droits de place		
Droit de stationnement en vue de la vente de pizzas ou tartes flambées par des commerçants non sédentaires (le m ²)	8,00	8,00
Marchands ambulants par demi-journée d'occupation des lieux	8,00	8,00
Marché hebdomadaire	2,00	2,00
Frais de personnel		
Taux horaire demandé pour l'exécution, par des agents communaux, de travaux à charge des particuliers	27,00	27,00
Utilisation de la camionnette communale		
Tarif horaire demandé lors de l'intervention du personnel communal dans le cadre de sinistre	35,00	35,00
Renversement de bornes		
Montant forfaitaire facturé en cas de reversement des bornes en fonte délimitant les trottoirs	120,00	120,00
Indemnités d'enlèvement de dépôts sauvages d'ordures		
Dépôt inférieur ou égal à 1 m ³	500,00	500,00
Par m ³ supplémentaire	500,00/m ³	500,00/m ³

- Engagement des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2022

Le Maire est autorisé à engager les dépenses suivantes avant le vote du budget 2022 :

- Aménagement rue de la Croix : 380 000 €
- Agrandissement du cimetière (étude) : 50 000 €

- Gestion de la forêt communale en 2022

Le Conseil a approuvé les devis présentés par l'Office National des Forêts dont les caractéristiques financières sont résumées comme suit :

	Recettes € HT	Dépenses € HT
Recettes brutes d'exploitation	43 150,00	
Dépenses d'abattage et de façonnage		15 090,00
Dépenses de débardage		7 820,00
Travaux d'entretien et de renouvellement		5 900,00
Honoraires O.N.F. pour abattage et façonnage		2 771,00
Totaux :	43 150,00	31 581,00
Résultat prévisionnel :	11 569,00	

- Annulations de créances douteuses

Le Conseil a décidé l'annulation des factures suivantes, d'un montant total de 5 599,82 €, présentant un retard de règlement de plus de deux ans et dont le recouvrement s'avère impossible :

- Forfaits annuels – camping : 2 175,04 €
- Vente de bois d'œuvre : 3 306,73 €
- Redevances eau : 118,05 €

- Constitutions de provisions pour créances douteuses

La Trésorerie de Niederbronn-les-Bains a transmis à la commune les listes des créances douteuses (redevances eau & assainissement) présentant un retard de règlement de plus de deux ans et concernant les budgets Eau pour un montant de 7 382,52 € et Assainissement pour un montant de 3 643,99 €.

Le Conseil ne souhaitant pas annuler définitivement ces factures, a décidé de constituer une provision d'un peu plus de 30 %, soit 3 400,00 €.

Affaires foncières

- Cession d'un terrain, rue des Fontaines

Une parcelle d'une contenance de 1,97 are, située rue des Fontaines, est cédée à M. ISEL Pierre, domicilié 45, rue des Fontaines, au prix de 4 400 € l'are.

- Acquisition des propriétés de la SCI La Châtaigne

Le Conseil a validé l'acquisition des propriétés de la SCI La Châtaigne sis 23, rue Principale et impasse du Centre, pour un montant de 80 000 € nets vendeur.

Le montant des frais d'agence, à charge de la commune, s'élève à 7 500 € TTC.

- Location d'un terrain communal

Le terrain communal, d'une contenance d'environ 60 ares, situé en face du centre équestre, route de Zinswiller, est donné en location à la Sarl Les Crins de Vie.

Le loyer initial est fixé à 63,70 €. A partir du 12 novembre 2022, il sera indexé sur l'indice de fermage.

Affaires de personnel

- Recensement de la population

Le recensement de la population se déroulera du 20 janvier au 19 février 2022. En vue de son organisation, le Conseil a créé trois postes d'agents recenseurs et fixé leurs conditions de rémunération.

- Création d'un poste d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe

Suite au recrutement de Mme BEYLER Cindy, par voie de mutation sur le poste d'agent d'accueil et de gestion administrative, le Conseil a créé un poste d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe à compter du 1^{er} janvier 2022, correspondant au grade occupé par l'intéressée sur son emploi précédent.

- Tableau des effectifs communaux

Après avoir procédé aux suppressions des postes non occupés suite à des départs à la retraite, mutation, démission ou avancements de grade, le Conseil a validé comme suit le tableau des effectifs communaux en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2022 :

Filières	Postes	Délibérations/ créations
Administrative	Adjoint administratif territorial principal de 1 ^{ère} classe – Temps complet	25/06/2019
	Adjoint administratif territorial principal de 2 ^{ème} classe – Temps complet	16/12/2021
	Adjoint administratif territorial – Temps non complet	10/12/2013
	Adjoint administratif territorial principal de 2 ^{ème} classe contractuel – Temps non complet. (jusqu'au 14 février 2022)	04/11/2021
Technique	Adjoint technique territorial principal de 1 ^{ère} classe – Temps complet	25/06/2019
	Adjoint technique territorial principal de 1 ^{ère} classe – Temps complet	25/06/2019
	Adjoint technique territorial principal de 2 ^{ème} classe – Temps complet	25/06/2019
	Adjoint technique territorial principal de 2 ^{ème} classe contractuel – Temps complet (jusqu'au 31 octobre 2022)	04/11/2021
Médico-sociale	Agent spécialisé des écoles maternelles principal de 1 ^{ère} classe – Temps non complet	05/07/2018
	Agent spécialisé des écoles maternelles principal de 2 ^{ème} classe – Temps non complet	22/12/2010

Développement urbain

- Aménagement de la rue de la Croix : Acquisition des terrains

Dans le cadre du projet d'aménagement de la rue de la Croix, le Conseil a fixé comme suit les prix d'acquisition des terrains nécessaires à sa réalisation :

- 1 000 € l'are pour les terrains non constructibles (à l'unanimité moins une abstention)
- 7 000 € l'are pour les terrains constructibles (par 9 voix contre 7). Les 7 voix contre se sont prononcées en faveur d'un prix d'acquisition à 4 000 € l'are.

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DU PAYS DE NIEDERBRONN-LES-BAINS

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Une enquête publique portant sur les procédures de modification n°1, de révision allégée n°1 et de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme intercommunal du Pays de Niederbronn-les-Bains se tiendra

du **lundi 17 janvier 2022 à 9h00** au **vendredi 18 février 2022 à 12h00**

- Au siège de la Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains, sise 5 Place du Bureau Central, 67110 Niederbronn-les-Bains ;
- A la mairie de Gundershoffen, sise 14 rue d'Alsace, 67110 Gundershoffen ;
- A la mairie de Rothbach, sise 19 rue Principale, 67340 Rothbach ;
- A la mairie de Zinswiller, sise Grand Rue, 67110 Zinswiller.

Toute correspondance postale relative à l'enquête peut y être adressée à l'attention du commissaire enquêteur.

La Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains est la personne morale responsable des projets, auprès de laquelle des informations peuvent être demandées. Elle est représentée par M. Patrice HILT, Président.

La révision allégée n°1 du PLUi et la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLUi ont fait l'objet d'une évaluation environnementale sur laquelle la mission régionale de l'Autorité Environnementale a rendu un avis, joint au dossier d'enquête publique. La modification n°1 du PLUi a été dispensée d'évaluation environnementale par l'Autorité Environnementale.

M. Daniel SUR, retraité, domicilié à Schiltigheim, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par la décision n°E21000137/67 en date du 24 novembre 2021 de Monsieur le Président du Tribunal administratif de Strasbourg.

Durant l'enquête publique, le dossier de l'enquête publique est consultable sur le site internet suivant

<https://www.ccpaysniederbronn.fr/>

Les observations et propositions peuvent être transmises au commissaire enquêteur pendant toute la durée de l'enquête publique à l'adresse mail suivante : concertation@ccpaysniederbronn.fr

Durant l'enquête publique, le dossier de l'enquête publique est consultable sur support papier ou sur un poste informatique, au siège de la Communauté de communes, en mairie de Gundershoffen, en mairie de Rothbach ou en mairie de Zinswiller, aux jours et heures habituels d'ouverture, soit.

Siège de la Communauté de communes	Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00	Mairie de Gundershoffen	Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
Mairie de Rothbach	Le lundi de 9h00 à 12h00 Le mardi de 16h00 à 19h00 Le jeudi de 14h30 à 18h00	Mairie de Zinswiller	Le lundi de 10h00 à 12h00 Le mardi de 16h00 à 18h00 Le mercredi de 10h00 à 12h00 Le vendredi de 16h00 à 18h00

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations et proposition sur le registre d'enquête, établi sur feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations :

Au Siège de la Communauté de communes	Lundi 17 janvier 2022 de 9h00 à 12h00 Mardi 18 février 2022 de 9h00 à 12h00
En mairie de Rothbach	Mardi 25 janvier 2022 de 16h00 à 19h00
En mairie de Gundershoffen	Jeudi 03 février 2022 de 9h00 à 12h00
En mairie de Zinswiller	Samedi 12 février 2022 de 9h00 à 12h00

Au terme de l'enquête publique, après étude des demandes formulées lors de celle-ci, des avis des personnes publiques associées et du commissaire-enquêteur, la modification n°1, la révision allégée n°1 et la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLUi, seront éventuellement modifiées puis approuvées par le conseil communautaire de la Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains.

Le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur durant un an, au siège de la Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains ainsi qu'à la Préfecture du Bas-Rhin aux jours et heures habituels d'ouverture.

Il sera également consultable durant un an sur le site internet au siège de la Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains.

MODIFICATION DES HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Durant la période du 20 décembre 2021 au 11 février 2022, la mairie sera ouverte au public aux horaires suivants :

Mardi : de 13h30 à 17h30

Vendredi : de 08h00 à 12h00

**En dehors de ces horaires, un accueil sur rdv est possible
merci de nous contacter au 03 88 09 04 04**





SOYEZ VIGILANTS

Protégez vos compteurs du gel

BUREAU DE POSTE : NOUVEAUX HORAIRES

A partir du lundi 3 janvier 2022

Du lundi au jeudi : de 9h00 à 11h45

Le vendredi : de 9h à 11h00 et de 14h00 à 17h00



ETAT-CIVIL : DÉCEMBRE 2021

Mariage :

18/12 Monsieur REINHARDT Thierry et Mme Reine-Claudia NYOMBA
Domiciliés 12 rue du Nord

Noces d'or 50 ans de Mariage :

28/01 Monsieur HEILIG Roger et Madame BEH Jeanne-Marie
Domiciliés 2 rue du Nord



Décès :

08/12 Monsieur MORIO Bernard Charles âgé de 59 ans
Domicilié 13 rue Principale

16/12 Madame CLAEMMER Paulette âgée de 89 ans
Domiciliée – EHPAD Notre Dame – 2 rue Principale



LES GRANDS ANNIVERSAIRES DU MOIS DE JANVIER (80 ANS ET PLUS)

04/01	92 ans	Monsieur BUND François domicilié 12, rue de Gumbrechtshoffen
05/01	85 ans	Monsieur MAIER Frédéric domicilié 2, rue du Sable
06/01	90 ans	Monsieur BIRGY François domicilié 3, rue de l'Union
09/01	93 ans	Sœur Micheline-Marie domiciliée à l'EHPAD Notre Dame - 2, rue Principale





10/01	91 ans	Madame SCHMALTZ Jeanne domiciliée 10, rue de l'Union
11/01	82 ans	Mme KUNKEL Sonia domiciliée 14, rue de Niederbronn
11/01	81 ans	Monsieur BARTH Ernest domicilié 3 rue Wester
15/01	89 ans	Sœur CAUQUOT Eliane Domiciliée à l'EHPAD Notre Dame - 2, rue Principale
15/01	80 ans	Monsieur SATTLER Charles domicilié 18 rue des Fontaines
21/01	92 ans	Monsieur MARTEL Jean domicilié à l'EHPAD Notre Dame - 2, rue Principale
23/01	80 ans	Madame SAAM Ursula domicilié à l'EHPAD Notre Dame - 2, rue Principale
23/01	83 ans	Mme HEILIG Lucie domiciliée 7, rue du Maire Dr Dietz
23/01	81 ans	Mme WEIL Elsa domiciliée 7, rue Wester
27/01	89 ans	Mme MILLI Marguerite domiciliée à l'EHPAD Notre Dame - 2, rue Principale
28/01	91 ans	Sœur VIERLING Marie-Irène domiciliée à l'EHPAD Notre Dame - 2, rue Principale
29/01	88 ans	Madame MAHLER Marthe domiciliée 27, rue de Niederbronn

CENTRE DE VACCINATION

& du Pays de Niederbronn-les-Bains
de Sauer-Pechelbronn



Hall multisports - Rue d'Eschbach

à **MERTZWILLER**



Lundi, mercredi, vendredi et samedi
de 9h à 12h et de 14h à 17h

Mardi de 12h à 15h et de 17h à 20h



Comment prendre rendez-vous ?

➔ En ligne sur **DOCTOLIB**

➔ Par téléphone au **09 70 81 81 61**



**Aucune réservation ne peut être prise
directement dans le centre de
vaccination, ni à la Communauté de
communes ou dans les mairies.**



Ce centre est financé conjointement par la
Communauté de communes du Pays de
Niederbronn-les-Bains et par celle de Sauer-
Pechelbronn (50% de participation pour
chacune de ces collectivités).

www.ccpaysniederbronn.fr



www.oberbronn.fr



Nous vous rappelons que, pour voir vos informations publiées dans le bulletin municipal ,il vous faudra nous les faire parvenir impérativement par voie numérique avant le 15 du mois précédent à l'adresse : mairie.oberbronn@laregie.fr